

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	8
• votants	10
• absents	2
• exclus	0

De la commune GIROLLES

Séance du 19 juin 2024 à 18 heures 45

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

DEMANDE DE
SUBVENTIONS

M. MASSOL Bernard

Étaient présents :

Michel GUYOT, Nicole VITEAU, Marie-Annick DE RYCKE, Érick DEGOIX, Sylvia MASSOL, Fabrice HEURTAUX, Marie SEILLER

Étaient excusés :

Marion DESBOIS, Corinne GUILLAUD

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.
E. DEGOIX, N. VITEAUX

Étaient absents non excusés : MM.

Un scrutin a eu lieu,

M. GUYOT Michel

a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibérations :

Le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs demandes de subventions.

Au vu des demandes et compte tenu de la nature des projets qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la Commune peut légalement aider, il est proposé d'accorder les subventions suivantes :

- La parenthèse : 60 €
- Les restos du cœur : 60 €
- FREDON : 50 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à verser ces subventions.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le .

Fait à GIROLLES, le 26 juin 2024

Le Maire



Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le 03/07/2024

ID : 089-218901882-20240619-2024_22-DE

